

**BULLETIN MUNICIPAL DE
MARSTON CANTON**

[MERCI AUX BÉNÉVOLES]

Le Comité local de développement remercie bien sincèrement et félicite le travail si enthousiaste et efficace que les bénévoles ont apporté le samedi 1^{er} mai aux Loisirs de Marston.

C'est grâce à vos généreux efforts que les objectifs ont été atteints. Les Sports et Loisirs de Marston reposent sur l'engagement de plusieurs bénévoles comme vous et nous en sommes reconnaissants.

Pour les personnes intéressées à voir les photos de cette journée, vous n'avez qu'à vous rendre sur le site de la municipalité au www.munmarston@qc.ca dans la section organisme local. (Les photos sont une gracieuseté de monsieur Gaston Audet Lapointe)

MERCI À LAFONTAINE & FILS

Un merci à Lafontaine & fils de nous avoir prêté gratuitement une pelle pour le creusage de fossé sur le terrain des Sports et Loisirs.

MERCI À TOUS



VENTE DE FLEURS (HYDRANGÉ)

Comme vous le savez, l'emblème floral de la municipalité de Marston est l'hydrangée.

Dans le but de fleurir la municipalité, le Comité local de développement organise une vente d'hydrangée.

Cette vente se déroulera le samedi 15 mai, à la salle des loisirs de Marston, au 130 route 263, de 9 heures à midi.

Le coût 5,00 \$ chaque.

IL EST À NOTER que les premiers arrivés, premiers servis et un seul par propriétaire, par contre, à la fin de la vente, s'il reste encore des fleurs à vendre, les personnes intéressées pourront se présenter de nouveau pour s'en procurer.

Bon été

COLLECTE DE GROSSE VIDANGE

Veillez prendre note que la collecte de grosse vidange s'effectuera **le 18 mai et le 7 septembre 2010.**

À NOTER QUE : la collecte **de pneu sans roue** se fait seulement lors de la collecte de septembre.

SUIVEZ LE COURANT COLLECTIF

Voici les nouveaux résultats de la campagne

Résultat en date du : 05 mai 2010

RÉSULTAT
1 820,00 \$

OBJECTIF
2 247,00 \$



Félicitations et poursuivons nos efforts.

Il nous reste encore quelques semaines pour aller chercher d'excellents résultats.

MERCI AU COMITÉ DES LOISIRS POUR L'AIDE APPORTER AU PROJET.

Merci à tous de votre collaboration

FERMETURE DU BUREAU

Veillez prendre note que le bureau sera fermé le 25 mai 2010 toute la journée.

EN SITUATION D'URGENCE SAVEZ-VOUS QUOI FAIRE?

Préparer votre plan de sécurité, c'est facile : suivez les trois étapes suivantes.

1^{re} étape - Renseignez-vous sur les sinistres qui peuvent survenir dans votre localité

(incendie, inondation, panne de courant l'hiver, tremblement de terre, vents violents, contamination ou pénurie d'eau potable).

2^e étape - Préparez votre trousse d'urgence

Si vous devez évacuer votre demeure ou y rester pendant une situation d'urgence, vous trouverez bien pratique d'avoir une trousse d'urgence.

Quoi mettre dans votre trousse?

Eau potable, nourriture non périssable, ouvre-boîte manuel, radio à piles, lampe de poche, trousse de premiers soins, articles pour l'hygiène, couvertures, argent comptant et monnaie, jeu de clés pour la voiture et la maison, sifflet, chandelles, briquet ou allumettes, couteau de poche multifonctionnel, masques anti poussières, papiers personnels importants.

Pensez aussi à inclure les articles pour :

Besoins particuliers de votre famille (*médicaments, équipements médicaux, nourriture spécial*).

Bébés (*lait maternel, couches jetables, biberons*).

Animaux domestiques (*nourriture, médicaments, laisse*).

Trousse d'urgence pour votre automobile pour affronter l'hiver en cas de panne ou d'accident.

3^e étape Préparez votre plan familial de secours

Un plan familial de secours peut être très utile en cas de danger. Prenez quelques minutes pour préparer le vôtre

- **Coordonnées en cas d'urgence** : Inscrivez les coordonnées de vos proches, informez les de vos besoins particuliers en matière de santé.
- **Scénarios d'évacuation** : À la maison, sachez comment couper l'eau, l'électricité et repérez les sorties d'urgence, de préférence de chaque pièce et en appartement, sachez où se situent les sorties de secours.
- **Lieu de rassemblement en cas d'évacuation** : Désignez un lieu de rassemblement à l'extérieur de votre domicile.

- **Itinéraire pour quitter votre quartier** : Planifiez un itinéraire pour quitter votre quartier.
- **Assurance habitation et automobile** : Dressez un inventaire de vos biens, en y incluant les preuves d'achat, des photos ou une vidéo. Une liste détaillée de vos biens facilitera et accélérera le règlement de votre réclamation.

Conservez ces documents et une copie de vos polices d'assurance habitation et automobile à l'extérieur de votre domicile en lieu sûr, au bureau par exemple.

Faites connaître votre plan de sécurité à tous les occupants de votre domicile. Pratiquez-vous avec vos enfants à évacuer votre foyer et rappelez-vous souvent la lieu de rassemblement

EN CAS D'URGENCE

RESTEZ CALMES, SOYEZ PATIENTS en attendant les secours et
N'AGISSEZ PAS PRÉCIPITAMMENT

SAVIEZ-VOUS QUE :

La Boucherie du Roy c'est une grande variété de produits, de l'entrée au dessert.

NOTE : «*Le saviez-vous que*» ce veut un clin d'œil dans le but de faire connaître nos commerçants et artisans de la municipalité de Marston, ceci n'est pas une publicité.

Le choix est au hasard et il n'y a pas d'ordre de priorité.

Nous invitons les nouveaux commerçants, artisans et exploitants d'établissement d'hébergement à communiquer avec la municipalité afin que vous soyez répertorié.

**Conception & rédaction Francine Veilleux
Directrice générale et secrétaire trésorière**